

Ecrit par le 20 avril 2025

Etoiles de l'Europe 2023 : l'agriculture vauclusienne récompensée



La Chambre d'agriculture de Vaucluse s'est démarquée lors de la première édition du concours « Les Etoiles de l'Europe en Région Sud 2023 », qui s'est tenu mardi 9 mai à l'Hôtel de Région de Marseille. L'organisme a été récompensé dans la catégorie « transition vers une économie circulaire » pour ses distributeurs automatiques de produits fermiers.

« Les agriculteurs n'ont pas fini d'innover ni de vous étonner » a déclaré la Présidente de la Chambre d'agriculture Georgia Lambertin lors de la remise du prix. Développés par la Chambre d'agriculture en partenariat avec l'association « En direct de nos fermes », les distributeurs automatiques de produits

Ecrit par le 20 avril 2025

fermiers offrent aux consommateurs la possibilité de commander en ligne des produits locaux 24h sur 24 à partir d'un outil de précommande [Drive fermier](#). Les commandes sont ensuite récupérées directement au distributeur le plus proche.

Ce projet, récompensé dans la catégorie « transition vers une économie circulaire », propose un accès facilité aux produits agricoles locaux issus directement des exploitations (légumes, fruits, œufs, fromage, viande). Il permet également de soutenir les agriculteurs locaux et de sensibiliser les consommateurs à l'importance de faire le choix du local.

Prochainement, d'autres distributeurs devraient voir le jour.

J.R.

Benoît Rabilloud intègre le groupe Perret en tant que directeur général

Ecrit par le 20 avril 2025



[Benoît Rabilloud](#) vient de rejoindre le groupe [Perret](#), basé à Bagnols-sur-Cèze, en tant que directeur général de Vindima, holding animatrice du groupe. Auparavant, il a occupé divers postes de direction au sein de la société pharmaceutique et agrochimique allemande Bayer. Il a même été président de Bayer France et directeur de la région Europe Ouest et Nord de la division CropScience. « J'avais envie d'un nouveau projet professionnel plus agile et flexible mais aussi plus proche du monde agricole, un monde complexe dont j'apprécie énormément la dimension humaine », explique-t-il.

Au sein du groupe aux 255 millions d'euros de chiffre d'affaires, 612 salariés et 60 sites, Benoît Rabilloud supervisera sa direction opérationnelle, mais aussi le transfert d'une partie de ses activités vers le digital. « Nous travaillerons en binôme pour poursuivre notre croissance en faisant évoluer la gouvernance et l'organisation, dans l'esprit et les valeurs familiales qui ont toujours prévalu au sein de notre entreprise », ajoute [Bernard Perret](#), PDG du groupe.

[Lire également : 'Bernard Perret, le 'Géo Trouvetout' du monde agricole'](#)

V.A.

André Bernard, « Ce que je pense de la raréfaction de l'eau »



Rencontré lors de la journée de séminaire de l'eau organisée par l'[Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse](#), [André Bernard](#), président de la Chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur propose sa vision de l'agriculture engagée dans la modernité.

«La situation en Vaucluse est préoccupante car nous n'avons pas eu de vraies précipitations depuis trois

Ecrit par le 20 avril 2025

mois, observe André Bernard, président de la Chambre régionale d'agriculture de Paca. La partie ouest du Vaucluse a dépassé les précipitations annuelles à tel point qu'il y a eu de petites inondations très localisées. Sur la partie est du département -autour du plateau de Sault- ainsi qu'au Mont Ventoux, il y a très peu eu de neige, du coup les nappes phréatiques sont à un niveau bas.»

La Durance et le Verdon

«Heureusement une partie du département est desservie par la Durance ou par le Verdon via [le canal de Provence](#) sur des ressources qui sont stockées. Certes l'enneigement est moins important que les années précédentes et historiquement mais supérieur à ce qu'on a connu l'année dernière. Egalement EDF explique que le barrage de Serre-Ponçon se remplira pour atteindre la cote touristique au 1^{er} juillet ce qui nous permettra de disposer d'une réserve d'eau pour travailler tout en l'économisant.»

Innovation et technologie

«Le monde agricole, depuis des années, et en particulier dans le Vaucluse, a fait d'énormes efforts puisque nous avons divisé par deux voire plus le volume d'eau pour l'irrigation des cultures en passant d'une irrigation gravitaire -qui réalimente les nappes- parfois au bénéfice des communes et des prélèvements individuels mais qui ne permet pas d'aller dans des secteurs un peu en hauteur.»

Arroser en hauteur

«Comme l'urbanisation a grignoté les terres agricoles qui étaient irriguées par les canaux gravitaires autour d'Avignon, d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon et tous les autres villages, l'agriculture a dû se repositionner sur les hauteurs et, aujourd'hui, avec le changement climatique et d'irrégulières précipitations nous devons désormais arroser sur les coteaux les vignes et les arbres fruitiers, ce qui ne se faisait pas auparavant.»

Ecrit par le 20 avril 2025



Cultures à flanc de coteaux

Du goutte à goutte aux sondes

«Pour arroser ces cultures sur ces territoires, nous utilisons le goutte à goutte -une technique qui existe depuis 25 ou 30 ans- qui passe au pied des arbres, des vignes et des cultures. Maintenant, depuis presque 10 ans, nous pilotons l'irrigation du sol via des sondes qui mesurent le degré d'hygrométrie tous les 10 cm, jusqu'à parfois 1m de profondeur dans le sol, suivant les cultures, et transmet instantanément les données digitales au cultivateur qui déclenche, selon ces informations, l'irrigation afin de ne pas gaspiller l'eau. Cependant cette technologie réclame à ce que nous disposions de réserves d'eau stockée et accessible pour la distribuer quand cela est nécessaire. Avec cette technologie nous avons réussi à diminuer très fortement le volume d'eau utilisé.»

Une meilleure pratique du travail des sols

«Nous avons également nettement amélioré les pratiques du travail des sols, notamment en enherbant entre les rangs, afin que le sol ne se réchauffe trop et ne s'assèche pas. Egalement lorsque nous récoltons, nous ensemençons, ce qui va permettre de stocker plus d'eau ainsi que d'améliorer la structure du sol. De plus, ce couvert végétal permettra d'absorber le carbone et la chaleur. L'intérêt de cette biomasse ? Demain elle alimentera les [méthaniseurs](#) et produira du bio-gaz en plus de ce que nous produisons. C'est tout une réflexion qui est en cours.»

Des ombrières photovoltaïques au secours des vergers

Ecrit par le 20 avril 2025

«Nous pouvons aussi explorer un autre système qui permet de réduire l'exposition au soleil comme l'agroforesterie, de type oasis, de façon à avoir un couvert végétal et cultiver en dessous. L'inconvénient ? L'arbre a aussi besoin d'eau et nous ne maîtrisons pas l'ensoleillement. Or, il y a des techniques, aujourd'hui qui permettent de produire de l'énergie électrique au moyen de systèmes pivotants -des ombrières photovoltaïques- qui laissent passer la lumière tout en ombrageant les plantes lorsqu'il fait chaud et permettent de réduire la consommation d'eau. Ces systèmes sont aujourd'hui en expérimentation.»

Des expérimentations menées au lycée agricole de Carpentras-Serre

«A ce propos, nous venons d'inaugurer au lycée agricole de Carpentras-Serre l'installation d'un verger de cerisiers sous ombrières. Ces structures seront également équipées de filets pour protéger les arbres et les fruits. Pour autant la vie reste très présente dans nos exploitations car les lapins, les oiseaux pénètrent dans les serres ainsi que les haies qui abritent les parcelles et regorge d'une faune très présente.»

Le débat sur l'eau

«Pour autant, pour économiser de l'eau il faut en disposer. Heureusement que nos anciens ont réalisés les deux ouvrages hydro-électriques [Serre-Ponçon](#) et du [Verdon](#) (dont une part de l'eau est réservée pour le canal de Provence), au départ conçus pour sécuriser en eau, la ville de Marseille. Sans Serre-Ponçon nous n'aurions pas pu, non plus, sécuriser l'arrivée en eau pour la région. Ainsi, 80% de l'eau consommée sur la région Sud Paca est de l'eau stockée et transportée. Sans ces aménagements, ainsi que le Canal de Vaucluse, pensé par nos anciens, plus de 5 millions d'habitants n'auraient pas eu leur place en Provence. Certes il y a moins de neige, il pleut différemment, mais même si les précipitations doivent baisser, il tombe encore assez d'eau pour alimenter Serre-Ponçon et le Verdon.»

Ecrit par le 20 avril 2025



Cerisiers à Venasque

Le Rhône

«Sans ces régulateurs, l'été, il n'y aurait plus assez d'eau pour vivre dans la région. Dans cette part, l'agriculture en utilise 10% soit 200 millions de m³ réservés à l'agriculture sur Serre-Ponçon sur les 2 milliards existants. Le Rhône est de deuxième fleuve le plus porteur d'eau douce de la méditerranée après le Nil. Et il reste très peu utilisé, l'agriculture en prélève moins d'un jour du débit du Rhône. Certes, là aussi il y a une baisse, des irrégularités dans le débit et l'étiage -le plus bas niveau de l'eau- qui avait auparavant lieu en septembre car la neige fondait en juillet et août, ce qui fait que l'arrivée d'eau est plus rapide mais techniquement gérable.»

Nourrir nos concitoyens

«Nous avons de l'eau, le tout est de la stocker, de la transporter et d'accompagner les agriculteurs à mettre en place les pratiques et du matériel qui permet d'économiser l'eau pour relever le défi de nourrir nos concitoyens avec des produits du terroir car plus de 50% des fruits et légumes consommés en France

Ecrit par le 20 avril 2025

proviennent d'Espagne, d'Italie, de Pologne –le plus important producteur de pommes- et du Maroc.»

La souveraineté alimentaire

«On a demandé à nos grands-parents et parents, au sortir de la guerre, de travailler à la souveraineté alimentaire de notre pays. Ils ont relevé le défi et l'alimentaire est devenu très peu cher dans les dépenses. Dans les années 1960, la part de l'alimentation dans le budget de consommation des ménages représentait 29% dont la moitié revenait au paysan. Aujourd'hui la part alimentaire est de plus de 17% et la part qui revient aux agriculteurs est de moins de 3%. Le produit agricole bord-champs a été fortement déprécié et n'est pas payé à sa juste valeur. Ça veut dire qu'à court terme, on trouve des solutions en important d'ailleurs, c'est-à-dire de pays qui ont moins d'eau que nous. Les fruits et légumes vampirisent leurs nappes et cours d'eau pour nous servir à moindre prix.»

Production de fruits et légumes, un modèle économique ultra libéral

«L'eau est essentielle à la vie et pour se nourrir, or on importe de plus en plus de pays qui n'ont ni les mêmes règles ni les mêmes normes que nous. Pourtant lorsque l'on disparaît sur un secteur, les pays importateurs remontent les prix et les baissent lorsque nous le reprenons. C'est bien que nous avons un rôle de régulateur sur le marché. Aujourd'hui, les industriels ne trouvent pas dans le pays, les productions nécessaires, parce que les producteurs ne veulent pas prendre le risque d'une culture qu'ils ne pourraient pas porter à son terme, ou perdre pour n'avoir pas pu la protéger faute de molécules que les autres pays continuent d'utiliser. Par exemple qui sait que le plus grand utilisateur de [glyphosate](#) est la SNCF pour désherber ses voies ?»

La disponibilité en eau en France

«Le challenge pour sécuriser notre avenir, pour que les agriculteurs s'adaptent au changement climatique, tout en répondant à la souveraineté alimentaire, c'est de pouvoir demain, stocker l'eau et utiliser l'innovation technologique pour l'économiser. Comment expliquer qu'aujourd'hui nos éleveurs vont acheter du foin en Espagne et que nous on n'en fait pas ? Eux arrosent et nous, nous n'avons pas le droit d'arroser.»

Ecrit par le 20 avril 2025



Des paysages Vauclusiens façonnés par l'agriculture

Mine de rien, le MIN d'Avignon n'en finit pas de se réinventer

Ecrit par le 20 avril 2025



Première femme à diriger le MIN d'Avignon depuis sa création, Laëtitia Vinuesa recevait tout récemment dans le Hall H ses homologues venus des Marchés d'intérêt national (MIN) de Châteaurenard, Carpentras, Cavillon, Marseille-Les Arnavaux, Nice, Grenoble, Strasbourg, Perpignan, Lyon, Haute-Corse et de Rungis, n°1 en Europe. Au cœur de leur réunion : le lancement de 'La 1ère Semaine des circuits-courts et produits français' qui se tiendra du 18 au 24 septembre 2023. Objectif : répondre à nos besoins alimentaires et environnementaux.

« Une façon de mettre à l'honneur l'ensemble des acteurs 'Du champ à l'assiette', producteurs, grossistes, expéditeurs, négociants et détaillants qui s'engagent pleinement dans la mise en avant des produits agricoles de chez nous » explique Marcel Martel, patron du MIN de Châteaurenard et vice-président de la Fédération des Marchés de Gros de France. D'ajouter « Alors que les consommateurs expriment un intérêt croissant pour les achats de proximité dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat et qu'ils cherchent à concilier maîtrise de leur budget et aspiration à une consommation durable et responsable, les prix de l'alimentation ne cessent de grimper. La mise en avant de nos produits de terroir permettra de les promouvoir avec le savoir-faire de nos agriculteurs ». Lors de cette semaine des visites d'exploitations seront organisées au cœur des MIN avec les scolaires et avec une implication des chefs cuisiniers.

Près de la moitié des Marchés de France

Sur les 26 MIN de France, une douzaine étaient représentés et leurs responsables ont pris la parole pour d'abord définir ce que sont des 'circuits-courts' et en quoi le rôle des MIN et de leurs plateformes agro-alimentaires est incontournable pour le sourcing des produits, leur traçabilité, leur qualité gustative et nutritionnelle et leur état sanitaire. Le directeur du MIN des Arnavaux, Marc Dufour explique par

Ecrit par le 20 avril 2025

exemple que « L'endive vendue sur le carreau de Marseille vient de Lille. Certes, elle traverse toute la France du nord au sud, cela fait beaucoup de kilomètres, mais on n'en cultive nulle part ailleurs dans l'hexagone. L'ananas ne pousse pas aux Pennes-Mirabeau, il vient de Martinique, de Guadeloupe et de La Réunion, il est donc produit en France ultra-marine mais il arrive de loin. » Il conclut « Ne parlons pas du coût de la main d'œuvre, en France, un salarié, charges comprises, est payé 2 000€ quand un marocain touche 10 fois moins ». Pareil pour Doris Ternoy, présidente du MIN de Strasbourg : « Le local, pour nous c'est ce qui pousse le long des rives du Rhin, mais des deux côtés, donc nous avons beaucoup de maraîchage allemand et il vient d'à côté ».



Le MIN d'Avignon.

Répondre à nos besoins alimentaires et environnementaux

Gilles Bertrand du 'Grand Marché de Provence' intervient : « Nous avons des spécificités puisqu'en plus des fruits et légumes, nous avons une filière riz de Camargue et un abattoir à Tarascon pour les taureaux, donc la facture carbone est très basse. » La représentante de Rungis, Valérie Vion intervient : « Comme notre site, malgré ses 234 hectares, est plein à 97%, il est envisagé un autre lieu sur une centaine d'hectares avec des entrepôts, une agora des producteurs, des professionnels de la transformation et mise en conserve avec encore plus de débouchés vers le commerce, la restauration, les cuisines scolaires,

Ecrit par le 20 avril 2025

les maisons de retraite, les crèches, les hôpitaux de la Grande Couronne parisienne. »

C'est au tour de Benoît Mathieu, président du MIN de Cavaillon d'intervenir. « En hiver, nous avons moins de fruits et légumes français, mais nous tournons quand même autour de 70% de production hexagonale en moyenne sur l'année. Dans nos locaux mûrissent bananes de Martinique et de Guadeloupe. Nous travaillons main dans la main avec nos voisins des MIN d'Avignon, Châteaurenard, Nîmes ou Marseille, une synergie qui fait de nous le service public de la distribution alimentaire sécurisée ». Le responsable du MIN d'Agen ajoute : « Nous, nous sommes un marché de producteurs de fleurs, fruits et légumes. Le seul du Tarn et Garonne, entre Bordeaux et Toulouse et nous proposons 80% de local. Mais entre les problèmes climatiques, le manque d'eau, de main d'œuvre saisonnière, de transmission des exploitations quand les paysans partent à la retraite, les surfaces cultivées fondent comme neige au soleil. Sans parler du problème d'enclavement, d'absence d'autoroutes, du coup les transporteurs rechignent à travailler avec nous. »



L'activité du MIN d'Avignon, comme tous les autres MIN de France, débute très tôt le matin.

Enfin, les représentants de Haute -Corse venus en force de la Chambre d'Agriculture, ont rappelé en quelques mots les données socio-économiques de l'île de Beauté : « 340 000 habitants, 3 millions de touristes en haute saison, seulement 4 à 5% de production locale et 70 000 hectares de friches qui

Ecrit par le 20 avril 2025

renforcent l'appétit d'ogre des spéculateurs et promoteurs immobiliers. Nous avons un retard indéniable. »

Un peu d'Histoire...

En attendant cette 'Semaine des circuits-courts' en septembre prochain, un brin d'histoire sur le « MIN d'Avignon » qui n'a pas toujours été installé à l'angle de la rocade Charles de Gaulle et de la rue Pierre Sémard. Avant 1960, il y avait un marché aux fleurs place du Change, une halle aux grains place des Carmes, un marché aux bestiaux et aux chevaux boulevard Saint-Roch, un marché des producteurs boulevard Limbert, un marché quotidien des fruits et primeurs boulevard Saint-Michel, des centaines de producteurs tout autour des remparts d'Avignon. Les Halles métalliques de la place Pie datent de 1899.

C'est en 1961, le 29 septembre précisément, qu'est publié au Journal officiel le décret 'portant création du MIN d'Avignon' co-signé par Michel Debré, Premier Ministre, Roger Frey, Ministre de l'Intérieur, Edgard Pisani, Ministre de l'Agriculture et François Missoffe, Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur. Sa définition juridique : « Aménager le territoire, améliorer la qualité environnementale et la sécurité alimentaire ». Il a été ensuite inauguré 1960 par Henri Duffaut, maire d'Avignon et Robert Dion, président de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse.



Ecrit par le 20 avril 2025

Son premier directeur, Richard Sébillotte (1962-1980), qui vécut plus de 100 ans, se rappelait, lors du 50^e anniversaire du MIN : « On a construit à tour de bras à Saint-Chamand, le bâtiment des expéditeurs, la mûrisserie de bananes, le bâtiment des négociants, celui des denrées diverses ». Au début, les paysans apportaient leurs cageots sur des carrioles tractées par des chevaux, puis des 203 camionnettes Peugeot ou des fourgons Citroën. En 1963, le Général de Gaulle a été boycotté par les syndicats agricoles, des clous avaient même été jetés sur le parcours de la voiture présidentielle vers ce qu'on appelait encore le marché-gare.

De 11 à 25 hectares

Des centaines de camions en provenance d'une vingtaine de départements du sud de la France ralliaient le carreau des producteurs dès 3h du matin, chargés de tomates, aubergines, melons et abricots, mais aussi de dattes et d'ananas, de viande et de poissons pêchés au large de Marseille et du Grau du Roi. L'usine Produits Agricoles de Provence (PAP), 20 000m² de chambres froides est directement reliée à la voie ferrée et exporte dans des wagons frigorifiques vers l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre. Dans les années 70, on estime que les volumes ont été multipliés par 3 en 10 ans et que les transactions atteignent 150 000 tonnes, faisant d'Avignon la plus forte zone d'influence de France.

Ecrit par le 20 avril 2025



Entre 1960 et 1980, la superficie est passée de 11 à 25 hectares, celle des bâtiments totalise 42 000m², des parkings et voies de circulation 87 000m² et les installations frigorifiques 37 000m². Face au développement de la grande distribution et des hyper-marchés qui enserrant Avignon au nord et au sud, le MIN d'Avignon s'adapte aux nécessaires mutations, il innove, se réinvente, accueille Promocash et Métro. Avec Didier Auzet, directeur général délégué, puis Patrick Tralongo, directeur-adjoint, il se diversifie en pôle économique aux diverses facettes. Il s'agrandit, change de look. A partir de 2005, 2 000m² de bureaux d'acier et de verre sortent de terre, 5 000m² de hangars supplémentaires pour un investissement de 22M€.

Un CA annuel de 238,5M€

Depuis les années 60 où on ne trouvait que producteurs, maraîchers et grossistes, le MIN a évolué. Classé 4^e en France, il accueille une banque, un point poste, deux crèches, des traiteurs, des restaurants, des transporteurs. « Le secteur tertiaire à lui seul occupe 5 000m² » précise Laëticia Vinuesa, sa directrice depuis janvier 2022.

Ecrit par le 20 avril 2025



A ce jour, 138 entreprises y sont implantées avec 1 360 emplois à la clé et un chiffre d'affaires de 238,5M€. Nul ne doute que, mine de rien, à deux pas des autoroutes, du TGV et de l'aéroport, il va continuer à s'agrandir, se métamorphoser, se doter de bornes de recharges électriques, de panneaux photovoltaïques sur les toits, de composteurs et d'unités de traitement des déchets. On en reparlera !

Laurent Depieds élu président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Paca

Ecrit par le 20 avril 2025



Le 6 avril dernier, le nouveau Conseil d'administration de la [Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles \(FRSEA\) Paca](#) s'est réuni à Maison des agriculteurs d'Aix-en-Provence pour élire son nouveau bureau. [Laurent Depieds](#) succède donc à Patrick Lévêque à la présidence.

Producteur de plantes médicinales et à parfum sur la commune de Mane, dans les Alpes-de-Haute-Provence, Laurent Depieds a déjà un long parcours dans le syndicalisme agricole. Adhérent depuis plus de 20 ans à la [Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles \(FDSEA\) des Alpes-de-Haute-Provence](#), il en a été le secrétaire général de 2011 à 2017, avant d'en être élu président en 2020. Il a également été président de la [PPAM de France](#), l'union des professionnels des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, et administrateur à la coopérative [Aromates de Provence](#) à Trets.

Aux côtés de Laurent Depieds, le nouveau bureau de la FRSEA Paca est composé des vice-présidents Marie-José Allemand, Jimmy Bertrand-Pelisson, [Sébastien Fayot](#), Jean-Philippe Frère, André Lanza, et Sophie Vache. Romain Blanchard est le secrétaire général, et Jacques Courron et [Nicolas De Sambucy](#) les secrétaires adjoints. Mireille Gouirand s'occupe de la trésorerie et Julien Latour est le trésorier adjoint. Sylvie Barthée-Barjot et Florian Pellegrin sont, quant à eux, les membres de droit.

Le nouveau bureau commence d'ores et déjà à travailler sur les dossiers qui concernent l'emploi, la prédation du loup, la gestion des ressources en eau, les calamités agricoles ou encore le régime assurantiel.

Ecrit par le 20 avril 2025

V.A.

Plan eau du président Macron : La coupe est-elle pleine ?



Le président de la République Emmanuel Macron a dévoilé son Plan eau demandant à tous, d'ici 2030, de passer le cap de 10% d'économies d'eau. Le problème ? Depuis 2014, plus de 2 milliards d'euros dévolus aux Agences de l'eau se sont évaporés au profit du renflouement des caisses de l'Etat. Alors, on parle franc-jeu ?

Sècheresse anticipée, pluviométrie en berne, longue période de canicule, l'or bleu est devenu diamant. Pour faire face ? On redécouvre ce que nos anciens faisaient déjà : la sobriété, la récupération des eaux de pluie, la réutilisation des eaux grises -pour l'usage agricole puis domestique- et un entretien plus soigné des réseaux d'eau.

Écrit par le 20 avril 2025

Du déjà vu et connu

Bref, des solutions déjà utilisées également par des pays touchés par la sécheresse liée à une ressource en eau limitée tels qu'Israël, l'Égypte et la Lybie. Les plus dépourvus en eau ? Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui totalisent 4,3% de la population mondiale et moins d'1% des ressources en eau douce renouvelable de la planète. Quant à la France ? Selon le [World resources institute](#), la pénurie d'eau pourrait intervenir, en France, d'ici 2040, soit dans... 17 ans, c'est-à-dire demain.

Alors ?

Alors, il se pourrait bien que la facture d'eau grimpe. C'est même certain. Pourquoi ? Parce que la réalité est que nous ne payons pas l'eau assez chère. Parce que c'est la ville qui fixe un prix bien en-deçà de ce qu'elle coûte. Pourquoi ? Parce que toucher au prix de l'eau est une manœuvre explosive, mais si c'est l'Etat qui le dit ? Alors les maires seraient peut-être bien moins gênés aux entournures.

Dans les faits ?

Les services publics d'eau et d'assainissement sont essentiellement financés par les recettes issues de la tarification de l'eau -donc nous, les contribuables- dont l'augmentation est principalement destinée aux dépenses d'exploitation. Des recettes à conforter en raison des besoins d'investissements croissants -renouvellement des équipements et des infrastructures- pour garantir la durabilité des services publics de l'eau et de l'assainissement, notamment au regard de considérations environnementales et sociales car les enjeux sont croissants et le modèle de financement de l'eau en pleine évolution.

Ecrit par le 20 avril 2025



Schéma du cycle de l'eau

Jeu de dupe et ponction financière

Mais voilà, il y a ce qu'on dissimule un chouya : le prélèvement de l'Etat intervenu depuis 2014 au titre du Redressement des finances publiques. En tout, depuis 2014, le Gouvernement aura ainsi prélevé plus de 2 milliards d'€ aux Agences de l'eau ! Si, si ! Dans le détail : 210M€ en 2014, 175M€ entre 2015 et 2017 ; 300M€ en 2018 ; 280M€ en 2019 ; 332M€ en 2020 et 373M€ en 2021, soit 2,020 milliards d'euros) sur les budgets des six Agences de l'eau.

Ecrit par le 20 avril 2025

Quand l'eau payée devient un impôt

Un mécanisme qui met en péril la bonne gestion de l'eau dont le principe était que 'l'eau paye l'eau'. Or, là, les prélèvements triennaux de l'Etat auprès des agences de l'eau s'est bel et bien mué en un nouvel impôt.

Le budget des Agences de l'eau

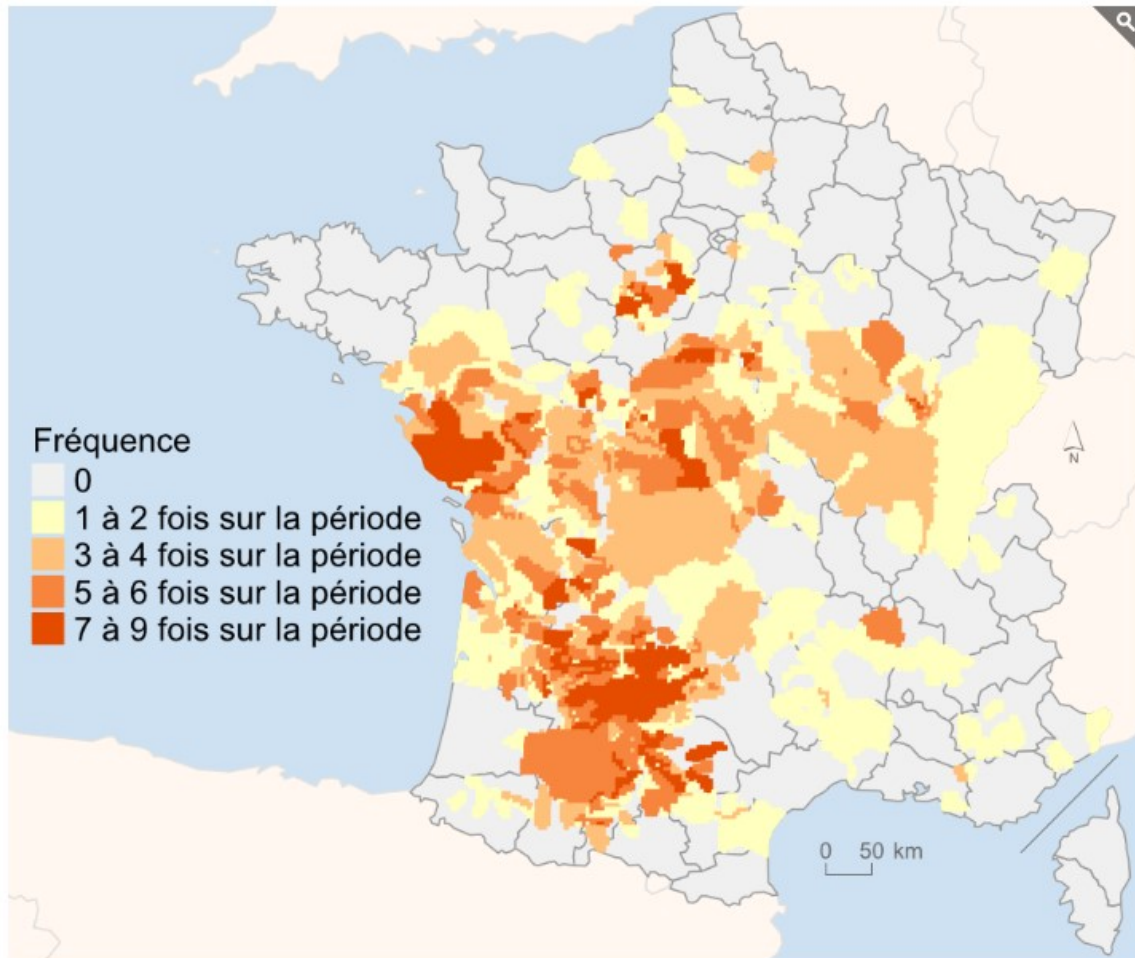
Egalement un manque à gagner pour les Agences de l'eau -dont le budget annuel est de 2 milliards d'euros- qui devrait financer un peu plus encore la préservation de la ressource, sa dépollution, l'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau. Pour mémoire, les six agences de l'eau en France métropolitaine sont : Adour-Garonne ; Artois-Picardie ; Loire-Bretagne ; Rhin-Meuse ; Rhône-Méditerranée et Corse et Seine-Normandie.

Et le Rhône dans tout cela ?

L'Agence de l'eau remarque que les débits d'étiage du Rhône sont en baisse sous l'effet du changement climatique. Pourtant il est le plus puissant fleuve de France et son débit actuel offre une ressource en eau abondante. Le Rhône alimente également de nombreuses zones humides et nappes souterraines et héberge une riche biodiversité.

Ecrit par le 20 avril 2025

Carte 1 : fréquence des épisodes annuels de restriction de niveau « crise » des usages de l'eau superficielle d'une durée de plus d'un mois, sur la période 2012-2020



Champ : France métropolitaine et Corse. Sources : ministère en charge de l'Écologie ; ministère en charge de l'Agriculture, 2021. -
© Traitements : SDES, 2021

Note de lecture : « 3 à 4 fois sur la période » signifie que des crises d'au moins un mois ont eu lieu 3 ou 4 années sur 9.

Sur le plan socio-économique,

le Rhône accueille sur ses rives un quart de la population et des emplois du bassin Rhône Méditerranée, et génère un quart de la production électrique du pays (nucléaire + hydroélectrique). C'est aussi une ressource pour de nombreux autres usages : navigation, alimentation en eau potable, irrigation agricole, activités industrielles, usages récréatifs...

Le Rhône impacté... depuis 60 ans !

Pourtant le Rhône n'est pas inépuisable et est même impacté par le changement climatique. Les débits moyens du Rhône ont déjà diminué sur les 60 dernières années : de -7 % à -13 % de l'amont (Pouigny) à

Ecrit par le 20 avril 2025

l'aval (Beaucaire) entre 1960 et 2020. À l'horizon 2055, les débits d'étiage à l'aval -Beaucaire- pourraient baisser de 20% dans les 20 prochaines années. Pire, la baisse du niveau de l'eau du Rhône laisserait un passage grandissant à l'eau de mer dans le Rhône. La solution ? Maintenir à une certaine hauteur, par voie de barrages successifs, de l'eau du Rhône... Mais pour le moment ça n'est pas le cas.

Le dernier grand aménagement hydroélectrique date de 2015 !

Là encore le bât blesse puisqu'à bien y regarder, le dernier grand aménagement hydroélectrique en France est considéré être le barrage-prise d'eau de Livet avec [la Centrale hydroélectrique de Romanche Gavet](#) en Auvergne-Rhône-Alpes... Dont la construction a démarré en 2015 et l'édifice inauguré en 2020.

Et si on parlait des centrales nucléaires ?

Si l'agriculture est la première activité consommatrice d'eau à hauteur de 58% devant l'eau potable qui, elle, intervient à 26%, le refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires électriques monte sur la 3^e place du podium avec 12% de consommation d'eau, de la consommation totale française, d'après le service des données et études statistiques du Ministère de la Transition écologique.



Centrale de Tricastin, image d'archive

Et des prélèvements bruts ?

Le refroidissement des centrales consomme environ 15,3 milliards de m³ soit près de la moitié des prélèvements totaux annuels en France. L'intégralité de ces volumes est considérée comme restituée aux cours d'eau, même si elle se révèle un peu plus chaude pour certaines centrales nucléaires. Toujours en France métropolitaine, le volume total d'eau consommé -qui correspond à la part de l'eau prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m³ en moyenne, sur les années 2010-2019. Quant aux centrales à tours aéro-réfrigérantes, leur panache blanc de vapeur envierait dans les cieux jusqu'à 22% de la précieuse eau.

Ecrit par le 20 avril 2025

La bassine est-elle pleine ?

Quant aux bassines ? La construction de réserves, de retenues d'eau pour irriguer les cultures n'est pas nouvelle. Elle date des années 1990. Le principe ? Construire des ouvrages artificiels, en plaine, destinés à stocker de l'eau prélevée en hiver de novembre à mars - puisée dans les cours d'eau ou dans la nappe phréatique- pour irriguer les cultures en période de sécheresse.

Ce que craignent les opposants ?

Un accaparement de l'eau des nappes phréatiques au bénéfice d'un modèle agro-industriel dévastateur de productions par ailleurs gourmandes en eau comme le maïs destiné à l'élevage industriel, au détriment de solutions locales et paysannes. Mais surtout, les opposants craignent l'iniquité entre les agriculteurs irrigants et les autres. Car Environ 20% des exploitations agricoles sont équipées d'un système d'irrigation et 5% de la surface agricole utile (SAU), soit 1,5 million d'hectares, est irriguée.

La reforestation

Pour les opposants, la recharge naturelle des nappes phréatiques passe par la reforestation, le développement des prairies avec la plantation de haies, qui alimentent les eaux de surface et les nappes en eau de qualité. Au Chili, qui utilise les mega-bassines depuis 1985 pour préserver son modèle économique d'exportation d'avocat, raisin, noix, l'eau est destinée à 73% à l'agriculture et particulièrement aux grands agriculteurs exportateurs au détriment des petits éleveurs de bétail et paysans qui ont dû abandonner leur territoire et, en cela, les réservoirs ont renforcé cette dépossession. Les terres alentours des retenues d'eau de la province de Petorca au Chili sont devenues désertiques où seuls survivent les cactus, alors que le paysage méditerranéen de garrigue provençale, encore présent il y a 15 ans, a désormais totalement disparu.

Ecrit par le 20 avril 2025



La reforestation

En France

Actuellement, la France accueille 130 bassines. Celles de Sainte-Soline, dans les Deux Sèvres, devraient être au nombre de 16 pour contenir près de 6 millions de m³ dévolus -soit l'équivalent de 1 500 piscines olympiques- aux cultures des agriculteurs. Beaucoup d'entre-elles ont vu le jour en Poitou-Charentes et d'autres dans les Alpes pour la fabrication de la neige artificielle. Les craintes ? La captation de l'eau l'été pour les champs perturberait la remise à niveau des nappes phréatiques, l'irrigation en eau des cultures des petits paysans et assècherait les forages, particulièrement en été. Les hydrologues attirent même l'attention de tous, sur le fait que l'installation de bassines est directement corrélé aux restrictions d'eau demandées par les préfets, de plus en plus tôt dans l'année.

Mais comment la planète bleue peut-elle manquer d'eau ?

Si notre planète est recouverte à 70% d'eau moins de 2% seraient accessibles.

Quelle ressource en eau douce ?

La ressource en eau douce, en France métropolitaine, en provenance de cours d'eau, de lacs et dans les nappes phréatiques, est de 210 milliards de m³ qui se renouvellent chaque année tandis que le prélèvement est de 31 milliards de m³. Egalement, le volume total d'eau consommé qui correspond à la part prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m³ en moyenne

Ecrit par le 20 avril 2025

sur les années 2010-2019 suivant le même organisme statistique ([SDES](#)).

Le coût supplémentaire de l'eau ?

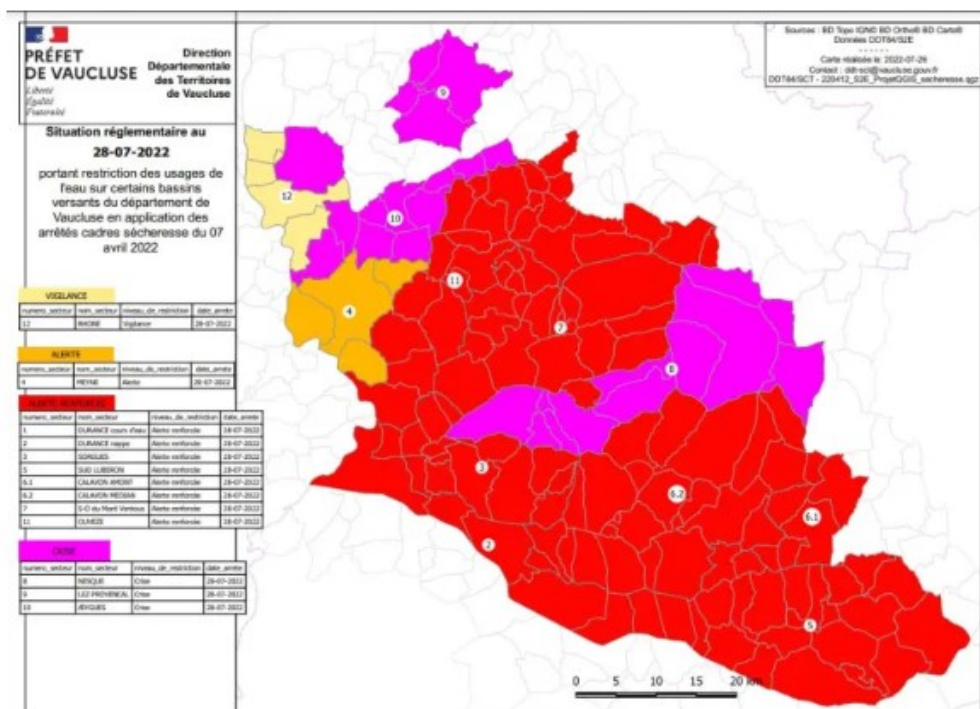
Trois paramètres interviennent dans le prix de l'eau : son extraction, son transport et son traitement. Et puis, il y a aussi des écueils auprès des opérateurs comme ceux qui ne délivrent pas de relevé précis de l'eau mais une estimation de la consommation, même si certains, comme au Grand Avignon, missionnent désormais La Poste pour en faire le relevé. A bien y regarder encore, même en mettant les embouts recommandés aux robinets pour économiser l'eau, à la sortie et même s'il nous semble avoir économisé l'eau, la facture ne baisse pas. C'est donc bien que le montant de la facture augmente. Autre indice de taille, désormais depuis bien deux ans, les mairies sont de plus en plus nombreuses à interdire la construction de piscines chez le particulier.

Comment quantifier notre consommation ?

En moyenne, en France, chaque personne utilise environ 143 litres d'eau par jour. 15% de la consommation d'eau domestique passe par la cuisine et le débit du robinet est de 12 litres d'eau par minute. Le lave-vaisselle économise 85% d'eau par rapport à une vaisselle faite à la main, à condition de ne pas passer la vaisselle au préalable sous le robinet.

Ecrit par le 20 avril 2025

Situation règlementaire au 28.07.22



Carte du 28 juillet 2022, En jaune pale vigilance, en jaune soutenu alerte, en rouge alerte renforcée et en fuchsia état de crise

Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Le prix moyen (en euros TTC) du service de l'eau et de l'assainissement collectif (abonnement inclus) - s'élève au 1er janvier 2021 à 4,3 €/m³ (2,11 €/m³ pour part de l'eau potable et 2,19 €/m³ pour la part de l'assainissement collectif), pour une consommation annuelle de référence de 120 m³. Ce prix moyen global recouvre une forte variabilité : 80 % de la population bénéficie d'un prix de l'eau potable compris entre 1,6 €/m³ et 2,72 €/m³ et d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,37 €/m³ et 3,05 €/m³.

Lire sa facture

En moyenne, la part fixe (ou abonnement) représente 17 % de la facture d'eau potable et 9 % de la facture d'assainissement collectif. La facture moyenne mensuelle TTC pour l'abonné est de 43€/mois, dont 21,10€ pour l'eau potable et 21,90€ pour l'assainissement collectif. Concernant l'origine de l'eau à destination de la consommation humaine, la part des eaux souterraines dans les prélèvements d'eau représente la plus haute part, s'établissant à 66 %.

Ecrit par le 20 avril 2025

Source Office Français de la biodiversité.



De gauche à droite, Laurent Roy directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; Marie-Pierre Pons Présidente ETB Orb Libron (34) ; Bernard Angelras président de l'Institut français de la vigne et du vin ; Patrick Levêque président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ; Bénédicte Martin vice-présidente en charge de l'agriculture, viticulture, ruralité et terroir de la Région Paca et Christophe Cottereau Référent Climat Fédération nationale d'agriculture biologique.

En mars, dernier l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

avec, en tête, son directeur général, Laurent Roy, a invité, à Avignon, plus de 200 acteurs issus des Collectivités territoriales, de l'agriculture, des associations, à échanger autour de l'eau et de l'agriculture.

Et si on parlait Agriculture ?

Thèmes abordés : Une agriculture plus sobre en eau et moins polluante dans un contexte de changement

Ecrit par le 20 avril 2025

climatique ; la préservation des milieux aquatiques, de la biodiversité et la souveraineté alimentaire. Côté finances ? C'est que l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un partenaire de choix apportant, entre 2019 et 2022, 237M€ d'aides aux agriculteurs.



Laurent Roy, Directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Le mot de Laurent Roy

Pour le directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le monde agricole doit accélérer sa mue pour une agriculture plus sobre en eau et moins polluante garantissant la souveraineté alimentaire du pays. Les solutions sont déjà mises en œuvre avec le maintien de l'eau dans le sol, le pilotage des systèmes d'irrigation, le choix de variétés plus résistantes et des cultures économes en eau. Et même la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture, comme cela se fait déjà sur le territoire, tout comme le lavage des rues.

Soyons précis

Ecrit par le 20 avril 2025

A l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, les volumes d'eau les plus importants sont utilisés pour l'irrigation agricole avec 49% de prélèvements dans le milieu naturel, suivis par ceux destinés à l'eau potable, puis aux activités industrielles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur et partie languedocienne de l'Occitanie, ce chiffre grimpe à 71% pour l'usage agricole. Il est donc nécessaire de produire avec moins d'eau.

Moins d'intrants

Autre problématique ? La directive européenne sur l'eau potable fixe de nouvelles règles pour la santé humaine notamment face aux risques de contamination par les eaux. Or, actuellement, 46% des rivières du sud du bassin sont encore polluées par les pesticides alors que l'échéance du retour au bon état des eaux est fixé à 2027, soit dans 4 ans.

Appel à manifestation d'intérêt d'1,5M€ et de 10M€

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a lancé un appel à manifestation d'intérêt de 1,5M€ pour soutenir l'émergence de filières à bas niveau d'intrants et sobres en eau. L'agence va également plus loin avec un nouvel appel à manifestation d'intérêt 'Eau et climat, agir plus vite, plus fort sur les territoires doté d'une enveloppe de 10M€ qui peut apporter jusqu'à 70% d'aides aux projets innovants d'adaptation au changement climatique.

Ecrit par le 20 avril 2025



Plus de 200 personnes sont venues à Avignon, à l'invitation de l'Agence de l'eau de Rhône Méditerranée Corse

Apt, Un Geiq pour l'emploi agricole

Un Geiq Agricole Provence Vaucluse (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) vient d'être créé. «Ce Geiq va permettre de faciliter l'accès à l'emploi d'un public éloigné du marché du travail d'un côté ; et de l'autre, l'embauche de salariés dans un secteur d'activité tendu en matière de main d'œuvre a souligné Christelle Barthélémy, directrice de la

Ecrit par le 20 avril 2025

structure. La structure est située à Apt, au Cap-Luberon-Pole intercommunal de services aux entreprises, 472 Traverse de Roumanille, Zone industrielle Les Bourguignons.

Pénurie de candidats,

manque de motivation, inadéquation des compétences... Dans le secteur agricole, les raisons des difficultés de recrutement sont multiples. Or de l'emploi, il y en a ! En 2022, selon [Pôle Emploi](#), le secteur agricole a engendré, à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 24 032 projets de recrutement. Les métiers agricoles sont d'ailleurs dans le top 10 des métiers qui ont le plus recruté ([source](#)) l'an passé.

Les agriculteurs cherchent de la main d'oeuvre

Les offres de formation

"À l'échelle de la région, ce sont près de 15 offres d'emploi qui sont à pourvoir dans le secteur agricole parmi nos onze entreprises adhérentes*", précise Christelle Barthélémy, directrice du [Geiq Agricole Provence Vaucluse](#). Présidé par Jimmy Cacase, vigneron à Lioux, le Geiq Agricole Provence Vaucluse propose trois offres de formation : filière arboriculture, maraîchage et viticulture. "Les salariés alternent ainsi la formation théorique avec le CFPPA Provence Ventoux (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) à Carpentras et la partie pratique au sein de l'entreprise adhérente, avec pour objectif d'obtenir un CDI (Contrat à durée indéterminée) à l'issue de leur parcours d'alternance. En parallèle, le Geiq assure un accompagnement social et professionnel afin de multiplier les chances de réussite du salarié. Totalement financée par OCAPAT (Opérateur de compétences agricole, agriculture, pêche, industrie agro-alimentaire et territoires), la formation permet aux futurs salariés d'acquérir les compétences nécessaires recherchées pour occuper certains postes."

Les entreprises adhérentes*

Arboriculture : EARL Berger ; maraîchage : EARL Saint Laurent, EARL Tomidi & JPL provence, EARL Van Der Valk ; viticulture : Meffre, Domaine la Fagotiere, Rhonea, Domaine Château Sixtine, Domaine du Possible, SCEA Château Simian, Domaine du père Caboche.

Lorenzo, un parcours d'insertion professionnelle réussi

La première personne salariée en alternance dans le cadre du dispositif Geiq a été recrutée dans le secteur de la viticulture. Mis à disposition par le Geiq Agricole Provence Vaucluse, Lorenzo est accueilli depuis le début de l'année par le [Château Sixtine](#). Ce domaine familial, à l'histoire prestigieuse (les traces de la famille Diffonty remontent jusqu'en 1673 !), est situé à Châteauneuf-du-Pape.

Lorenzo au Château Sixtine

Après avoir pris les rênes de l'exploitation en 1993 à la retraite de son père,

Jean-Marc Diffonty, le tuteur de Lorenzo, a donné un nouvel essor au domaine en y apportant modernité et élégance. Le vigneron a propulsé le Château Sixtine au rang des plus grands noms de l'Appellation Châteauneuf-du-Pape. «Le dispositif Geiq est un outil facilitant l'accès à l'emploi durable, notamment sur des métiers en tension, dans un contexte économique fragilisé ces dernières années par la crise sanitaire. Apporter une solution de formation adaptée aux besoins et attentes de la profession agricole a été un

Ecrit par le 20 avril 2025

gage de réussite.»

Le dispositif Geiq, un accompagnement vers l'emploi

La recherche d'emploi pour une personne sans qualification et avec peu d'expérience relève du parcours du combattant, comme en témoignent les histoires de parcours réussis que la Fédération Française des Geiq relate dans son magazine consultable [en ligne](#).

S'adresser à un large public

Pour la fédération, l'enjeu est important : que ce dispositif s'adresse à un plus large public parmi celles et ceux qui se retrouvent éloignés du marché du travail. Les Geiq permettent, aux personnes qui en bénéficient, d'être rémunérées, formées, aidées, avec un emploi durable à la clé.

Une formation en alternance

Les Geiq accompagnent les entreprises dans leurs recrutements via l'alternance. En proposant des profils différents, accompagnés tout au long du parcours de formation et d'insertion, ils permettent de répondre à leurs besoins en main-d'œuvre dans de nombreux secteurs en tension. À l'issue, les entreprises adhérentes des Geiq ont la possibilité de recruter directement en CDI le salarié.

Les métiers de l'agriculture sont en tension

Ça marche

En 2021, les Geiq de France ont accompagné 14 278 personnes avec un taux de réussite à l'examen de 93%. Parmi les sortants du dispositif, 70% ont été embauchés. Les Geiq sont soutenus par les collectivités et l'État pour accompagner leur développement avec un objectif : augmenter les possibilités de parcours d'insertion en alternance et proposer des solutions concrètes de retour à l'emploi durable.

Qu'est-ce qu'un Geiq ?

Les Geiq sont des regroupements d'entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel de personnes éloignées du marché du travail. Le premier Geiq a été créé en 1991. Aujourd'hui, plus de 200 Geiq sont labellisés avec environ 300 implantations sur le territoire français. Les entreprises adhérentes représentent plus de 20 filières professionnelles : Bâtiment et travaux publics, propreté, industrie, transports, services à la personne... La Fédération Française des Geiq a vocation à représenter les Geiq qu'elle labellise annuellement, en partenariat avec l'État, et à promouvoir le développement du modèle Geiq dans le cadre des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle.

Les infos pratiques

Geiq Agricole Provence Vaucluse. Structure dirigée par Christelle Barthélémy. Cap-Luberon-Pole intercommunal de services aux entreprises, 472 Traverse de Roumanille, Zone industrielle Les Bourguignons à Apt. Inauguration le 31 mars à partir de 18h au Caveau Domaine Longue Toque 344, route de Sablet à Gigondas.

MH

Un paysage façonné par les mains de l'homme

Ecrit par le 20 avril 2025

Le Vaucluse met en lumière l'agriculture de proximité



La 7^e édition du Forum Agrilocal a eu lieu le mercredi 22 mars à Monteux. L'occasion pour le Département de Vaucluse de mettre en avant l'agriculture de proximité et de faire la promotion de la plateforme Agrilocal84.fr, qui permet aux acheteurs publics, tels que les Ephaad ou encore les cantines d'écoles, de se fournir très simplement chez les producteurs locaux.

« Soutenir nos agriculteurs de toutes nos forces, c'est plus qu'une mission, c'est notre devoir », affirment [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et [Christian Mounier](#), président de la commission Agriculture, Eau et Environnement. Le 7^e forum Agrilocal, à l'instar de la plateforme éponyme, a pour objectif de mettre en avant les circuits courts en restauration collective.

Écrit par le 20 avril 2025

Les visiteurs de l'événement ont pu en apprendre plus sur l'approvisionnement local et bénéficier d'un repas 'speed dating' entre acheteurs et fournisseurs. L'après-midi a laissé place aux visites de deux entreprises vauclusiennes : l'exploitation [Âme des Champs](#) à Monteux, et l'entreprise artisanale [Biovence](#) à Entraigues-sur-la-Sorgue.

Au-delà de la découverte de la plateforme, cet événement a permis de mettre en avant les potentielles améliorations à lui apporter. « Ce forum est l'occasion d'échanger avec ceux qui l'utilisent au quotidien et de mettre les choses à plat, explique Christian Mounier. Il y a des habitudes à trouver, une organisation à mettre en place. » Ainsi, le dispositif devrait être davantage performant dans les mois et années à venir, tout en gardant ses objectifs principaux, à savoir la promotion des produits du terroir vauclusien, le dynamisme de l'agriculture locale et une restauration de qualité.

V.A.

Congrès FDSEA de Vaucluse : la colère des agriculteurs entendue ?

Ecrit par le 20 avril 2025



Plus de deux heures de discours et de questions-réponses lors de ce 79^e Congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles vauclusiens qui vient de se tenir à la salle polyvalente de Montfavet.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Sophie Vache, Jean-Philippe Briand, trésorier -adjoint prend la parole pour évoquer la richesse de l'agriculture dans ce département. « Avignon peut être découpée en 4 territoires bien distincts : les Coteaux de Bonpas avec ses viticulteurs, Montfavet avec ses producteurs de foin et ses éleveurs, la Ceinture Verte avec ses maraîchers et la Barthelasse avec ses arboriculteurs. Avec plus de 2 000 ha, l'agriculture avignonnaise bénéficie de terres d'alluvions fertiles, d'un microclimat privilégié avec le Rhône, la Durance, le Mistral pour assainir et limiter les gelées, ce qui permet une précocité si précieuse au niveau commercial, ainsi qu'un réseau de canaux d'irrigation ».

Avignon terreau fertile pour une agriculture péri-urbaine

Il poursuit : « C'est une agriculture péri-urbaine qui bénéficie d'un énorme bassin de consommation qui permet le développement de la vente directe et locale avec la mise en place d'un PAT (Projet alimentaire territorial) initié par le Grand Avignon. Cette activité agricole n'est pas toujours bien comprise ni acceptée par les citadins, mais elle entretient les paysages et attire tous les week-ends les promeneurs,

Ecrit par le 20 avril 2025

les joggers et les cyclistes. Agriculteurs et citoyens doivent cohabiter. Cela étant dit, elle doit aussi faire face à des freins comme le PLU (Plan local d'urbanisme) restrictif. Un projet comme la LEO (Liaison est-ouest) prend des terres arables. »

Jean-Philippe Briand qui conclut : « Notre agriculture a de nombreux défis à relever, reconquérir 150ha de friches dans la ceinture verte, favoriser et promouvoir les installations dans cette zone péri-urbaine et promouvoir la richesse de ces productions locales. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de la ville d'Avignon, du Grand Avignon et de la Préfecture pour qu'elle puisse perdurer. Malgré tous les freins et toutes les contraintes et normes, l'objectif de souveraineté alimentaire qui est fixé peut permettre de définir une orientation pour la Ceinture verte ».



Donner aux jeunes l'envie de prendre la relève

C'est ensuite au tour de la présidente nationale, Christiane Lambert, par vidéo de s'adresser aux congressistes. Elle évoque le recul de la production agricole française et un sujet crucial : l'eau dont on manque déjà avant même le printemps, la main d'œuvre qui, elle aussi, fait cruellement défaut et précise « Nous devons donner envie aux jeunes de venir chez nous, de prendre la relève ».

La présidente de la FDSEA 84, Sophie Vache s'adresse ensuite à l'auditoire : « Depuis 1945 et l'après-guerre, notre fédération a fait avancer l'agriculture. De nouvelles élections se profilent en 2025 à la Chambre d'agriculture, nous devons jouer collectif, chaque problème a ses solutions pour que les paysans

Ecrit par le 20 avril 2025

vivent dignement et durablement. En 2022, on a tout connu, le gel, la sécheresse, nous devons sensibiliser le grand public à ce que nous traversons et nous battre pour tous, les éleveurs, les viticulteurs, les lavandiculteurs, les arboriculteurs, les maraîchers, les oléiculteurs, les céréaliers. La colère monte, sans solution, nous saurons nous faire entendre », conclut-elle sous un tonnerre d'applaudissements.

De nombreuses questions concernant les énergies renouvelables

Après une interruption de séance, débat sur les énergies renouvelables. Certes, on peut en installer sur les toitures des hangars, des serres, des abris, des ombrières, avec des panneaux de photovoltaïque, des éoliennes et elles peuvent être sources de revenus d'appoint pour les agriculteurs. Mais qu'en est-il du cahier des charges à respecter, de la fiscalité, du système juridique, du rôle joué par les installateurs privés, par les banques, de la rentabilité de ces nouvelles sources d'énergie ? Nombre de points d'interrogations subsistent sur la fiabilité des prestations, les risques d'incendies quand les installations vieillissent et ne sont pas bien entretenues, faut-il faire une demande de permis de construire ? Certains parlent d'usine à gaz, de poudre aux yeux, d'autres de miroir aux alouettes. Une chose est sûre : il faut maintenir deux souverainetés, l'énergétique et l'alimentaire et la colère monte entre ces deux injonctions.

De son côté, André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture aborde le sujet des énergies renouvelables. « Les ombrières sur pilotis, ce ne sont pas des constructions en dur comme une chape de béton. Cela peut être démonté, ça peut être source de recettes nouvelles pour les paysans, c'est à eux de récupérer les dividendes, pas aux banques ni aux énergéticiens qui leur proposent des contrats mirifiques. »

« Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La présidente de la Chambre d'agriculture 84, Georgia Lambertin s'adresse à la Préfète, Violaine Démaret. « Nous poussons un coup de gueule. On nous demande de produire mieux, bon, bio, sain, d'être les gardiens de la nature, on l'a fait. Mais quand l'Europe impose 450 règlements, la France à elle seule en rajoute 309 supplémentaires. Et on voit dans les grandes surfaces que la compote vient de Pologne et les tomates hors saison du Maroc. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Aidez-nous à stopper l'artificialisation des sols, à accéder à l'eau. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministre de l'agriculture ».

Au tour d'un homme de monter sur scène, Christian Mounier, fils et petit-fils de paysan et conseiller départemental en charge de l'agriculture. « Bravo 'les drôles de dames' qui m'ont précédé, pour votre engagement sans faille. On nous dit de consommer le moins d'espace agricole possible, mais il faut bien construire des logements, des zones d'activités ».

Place ensuite à Bénédicte Martin, elle aussi issue d'une famille d'agriculteurs et vice-présidente de la Région Sud, qui martèle haut et fort : « Nous sommes les alliés du gouvernement, pas les supplétifs. Pour

Ecrit par le 20 avril 2025

l'eau, nous avons un budget de 200M€ à la Région, pour les fruits et légumes, on avance, pour la recherche aussi mais le compte n'y est pas. On n'est pas la voiture-balai. Entendez notre détresse. Nous sommes prêts à nous engager, mais gagnant-gagnant ».

Après tous ces réquisitoires implacables, la Préfète monte à la tribune. « Votre colère, votre détresse, votre solitude, votre insatisfaction, je les comprends » acquiesce Violaine Démaret. « Certes, l'Etat n'est pas parfait mais nous travaillons pour trouver des solutions. Que ce soit pour la cerise ou pour la lavande. Ces productions, on ne les trouve pas dans tous les départements français, c'est la raison pour laquelle je fais remonter ces problèmes en haut lieu, je demande qu'on accélère avant qu'il ne soit trop tard. Si on ne fait rien au printemps, les filières-reines de Vaucluse vont dépérir ».



Le sujet crucial de l'eau

L'eau, autre sujet majeur. « 32 jours sans une goutte d'eau, c'est du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo, en 1959. Il faut absolument l'économiser et faire la différence entre l'usage économique de l'eau - pour les paysans, les cultures, les potagers - et le confort et les loisirs, comme l'eau des piscines. J'y travaille, on va sans doute serrer la vis pour les particuliers ». La préfète a aussi mis l'accent sur ce qui avance bien : le projet « HPR » dans le nord Vaucluse, en prélevant une faible quantité d'eau dans le Rhône pour irriguer les cultures. « En avril 2024, les études et le financement seront concrets, ce sera un chèque à 3 chiffres en millions d'euros pour sécuriser la production agricole dans ce territoire septentrional, comme elle l'est dans le sud-est du département grâce à la Société du Canal de Provence ». Elle a ensuite énuméré les dossiers en cours d'instruction en raison des calamités. « 124 dossiers acceptés pour les fruits à noyaux, 4 pour la sécheresse, c'est peu, dépêchez-vous, pensez aussi à

Ecrit par le 20 avril 2025

souscrire une assurance-récolte. France 2030 c'est une série d'opportunités à saisir, déjà 40M€ ont été versés à 9 porteurs de projets ». Consciente de la détresse des paysans, la préfète se 'décarcasse' pour que Paris apporte de toute urgence des réponses à leurs préoccupations.